

*Les crédits*

que intitulée «Principaux sujets de préoccupation», ce qui suit:

Compte tenu de la situation enviable du Canada en matière de ressources, le comité constate avec inquiétude la persistance de la pauvreté au Canada. Ce phénomène ne semble pas avoir régressé de façon sensible depuis une décennie, non plus que la gravité de la pauvreté au sein d'un certain nombre de groupes vulnérables.

On peut lire ensuite ce qui suit:

Le comité est également préoccupé par le fait que, selon les données dont il dispose, plus de la moitié des mères célibataires et un nombre élevé d'enfants vivent dans la pauvreté.

Faisant ensuite allusion au Parti progressiste-conservateur, le rapport ajoute:

Le parti au pouvoir n'a annoncé aucune mesure nouvelle ou planifiée afin de remédier à cette situation. Le comité trouve particulièrement préoccupant que le gouvernement fédéral semble avoir réduit le pourcentage de ses contributions aux accords à frais partagés au chapitre de l'aide sociale.

Nous le savons bien. Il poursuit:

Le comité a été informé par des organismes non gouvernementaux que des familles ont été contraintes de laisser leurs enfants aller dans des foyers nourriciers parce qu'elles étaient incapables de les loger convenablement et de répondre à leurs besoins divers.

Voilà l'image que nous projetons à l'étranger. On peut aussi lire ce qui suit:

Le comité est également préoccupé par le fait qu'il ne semble y avoir en place aucun mécanisme pour faire en sorte que les personnes qui dépendent entièrement de l'aide sociale ne reçoivent pas des prestations qui leur assurent un revenu égal ou supérieur au seuil de pauvreté.

Plus loin, le rapport traite des banques alimentaires, auxquelles le député a déjà fait allusion:

Un autre sujet de préoccupation pour le comité est le phénomène de la faim qui se manifeste au Canada et la nécessité d'avoir recours aux banques alimentaires tenues par des organismes de charité.

J'aurais voulu que les députés conservateurs soient encore ici pour entendre cela. Permettez-moi de citer encore le rapport:

Le comité a appris par des organismes non gouvernementaux qu'il existe une discrimination répandue dans le domaine du logement à l'endroit des personnes qui ont des enfants, des bénéficiaires de l'aide sociale, des personnes à faible revenu et des personnes endettées. Bien que la loi les interdise dans plusieurs provinces, ces formes de discrimination semblent répandues. Il semblerait donc indiqué de concerter davantage les efforts en vue d'éliminer ces pratiques.

Voici ce qu'on lit ensuite:

Le comité remarque que le rapport écrit et l'exposé oral du gouvernement ne font aucune mention des problèmes des sans-abris.

Le comité regrette que le gouvernement ne puisse pas fournir de données sur le nombre des sans-abris, sur celui des gens qui sont chassés de leur logis chaque année au pays, sur la longueur des listes

d'attente sur le pourcentage de logements accessibles aux personnes handicapées.

• (1845)

Le rapport poursuit en ces termes:

Étant donné le problème des sans-abris et de l'insuffisance du logement, le comité s'étonne que les dépenses en matière de logement social ne dépassent pas 1,3 p. 100 des dépenses du gouvernement.

Le rapport précise encore:

Le comité s'inquiète du fait que, dans certains jugements et dans les récentes négociations constitutionnelles, les droits socio-économiques aient été décrits comme étant de simples «objectifs des grandes orientations» des gouvernements plutôt que comme des droits fondamentaux de la personne.

**Le président suppléant (M. DeBlois):** La période prévue pour poser des questions et faire des observations est maintenant terminée.

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, j'ai apprécié les observations de mon collègue. Il nous a fait remarquer la valeur du rôle du gouvernement pour les programmes sociaux, en citant une troisième source qui est neutre. Ce ne sont pas des partis d'opposition qui parlent de lacunes concernant la santé, l'alimentation et le logement des Canadiens. Il a aussi souligné que le gouvernement avait manqué à ses engagements à l'égard de l'environnement, du déficit, de la dette et de la création d'emplois. Il est vraiment regrettable qu'il n'ait pas eu plus de temps à sa disposition, ce dont je suis en partie responsable parce que nous partageons le même temps de parole.

Pour ma part, je voudrais parler non seulement des défauts du gouvernement, mais aussi de ses résultats. Depuis neuf ans, les conservateurs répètent sans vergogne qu'ils sont les maîtres de la politique économique. Cette opinion est loin de la réalité, tout le monde le sait. Comme on l'a vu dernièrement, le bilan économique du gouvernement conservateur est constamment désastreux.

Le 14 avril, la Conférence des évêques catholiques du Canada a publié un rapport dénonçant le taux de chômage élevé qui sévit au Canada. Quelques jours plus tard, les Canadiens ont appris que, dans un rapport du Fonds monétaire international, on prévoyait une stagnation de la croissance économique due à l'incapacité des conservateurs de contrôler le déficit. Dans ces deux cas, on condamne la façon dont les conservateurs gèrent l'économie canadienne.